COMMUNE DE LUCERAM/PEIRA-CAVA

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET COMMUNAL ET BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

ET BUDGET PRIMITIF 2025

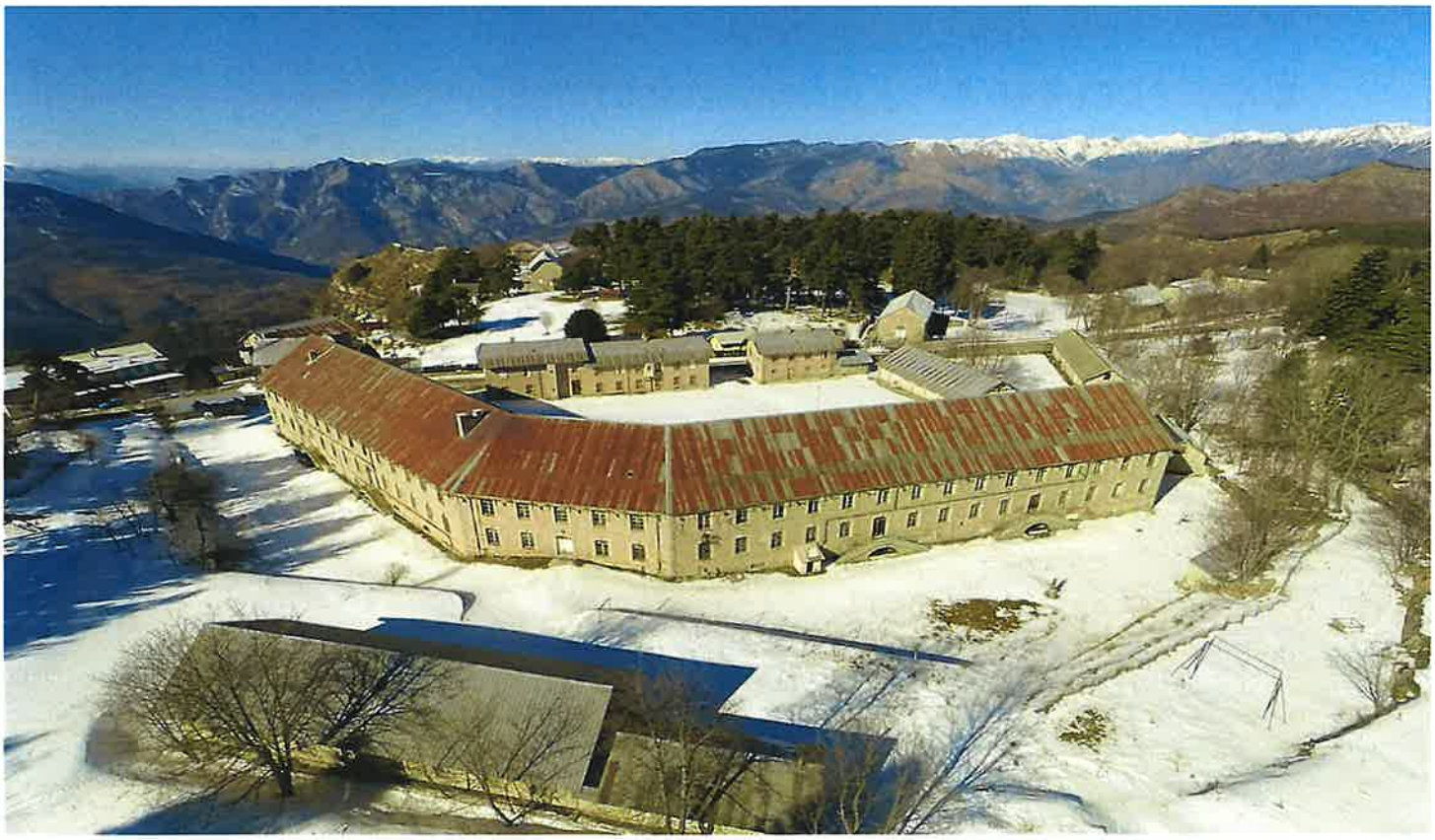

BUDGET COMMUNAL

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

A) Généralités

B) Les dépenses de fonctionnement

C) Les recettes de fonctionnement

D) L'autofinancement

III. La section d'investissement

A) Généralités

B) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

BUDGET DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

A) Les dépenses de fonctionnement

B) Les recettes de fonctionnement

C) La section d'investissement

I. Le cadre général du budget

Rappel réglementaire :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du compte financier unique 2024 et du budget primitif 2025 pour le budget communal et le budget de l'eau.

Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion, il retrace les informations financières de l'exercice 2024.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les budgets votés par le Conseil municipal peuvent être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;

- d'investir de manière responsable pour contribuer à la préservation et à l'optimisation de notre patrimoine communal.

Les sections de Fonctionnement et Investissement structurent le budget de notre collectivité.

II. La section de fonctionnement

A) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, soit en opérations réelles ou en opérations d'ordre :

Les opérations réelles se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie.
Les opérations d'ordre ne donnent lieu quant à elles à aucun décaissement et encaissement : des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la commune sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

B) Les dépenses de fonctionnement

En dépenses, cette section représente la gestion des affaires courantes, les dépenses sont réparties dans différents chapitres.

Les dépenses de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025 *
OPERATIONS REELLES		
- Chapitre 011 : les charges à caractère général (entretien et consommation des bâtiments, des voiries, l'éclairage public ; achats de matières premières et de fournitures ; prestations de services effectuées)	565 893,93 €	628 550,00 €
- Chapitre 012 : les charges de personnel	777 575,17 €	824 000,00 €
- Chapitre 014 : Atténuation de produits	0,00 €	0 €
- Chapitre 65 : les charges de gestion courante (indemnités élus, versement des subventions, cotisations obligatoires)	175 240,67 €*	141 400,00 €
- Chapitre 66 : les charges financières (intérêts des emprunts)	38 006,87 €	35 000,00 €
- Chapitre 67 : les charges exceptionnelles	4 532,00 €	8 000,00 €
- Chapitre 68 : dotations provisions	0,00 €	9 409,00 €*
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	1 561 248,64 €	1 646 359,00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
-Chapitre 023, 042 et 043 :	5 120,00 €	445 913,08 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	5 120,00 €	445 913.08 €
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	1 566 368.64 €	2 092 272,08 €

*** si les comptes présentés doivent être « sincères et véritables », nous avons l'habitude d'être prudents, en sous-estimant légèrement les recettes et en surestimant raisonnablement les dépenses pour éviter les mauvaises surprises.**

***En 2024 : subvention au budget de l'eau d'un montant de 51 744 € pour les frais liés au transport de l'eau de LUCERAM à PEIRA-CAVA au cours de l'année 2023.**

les provisions sont obligatoires en vertu de l'article L2321-2 du CGCT :

- lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public

Les Dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 1 566 368.64 €

Les Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 092 272,08 €

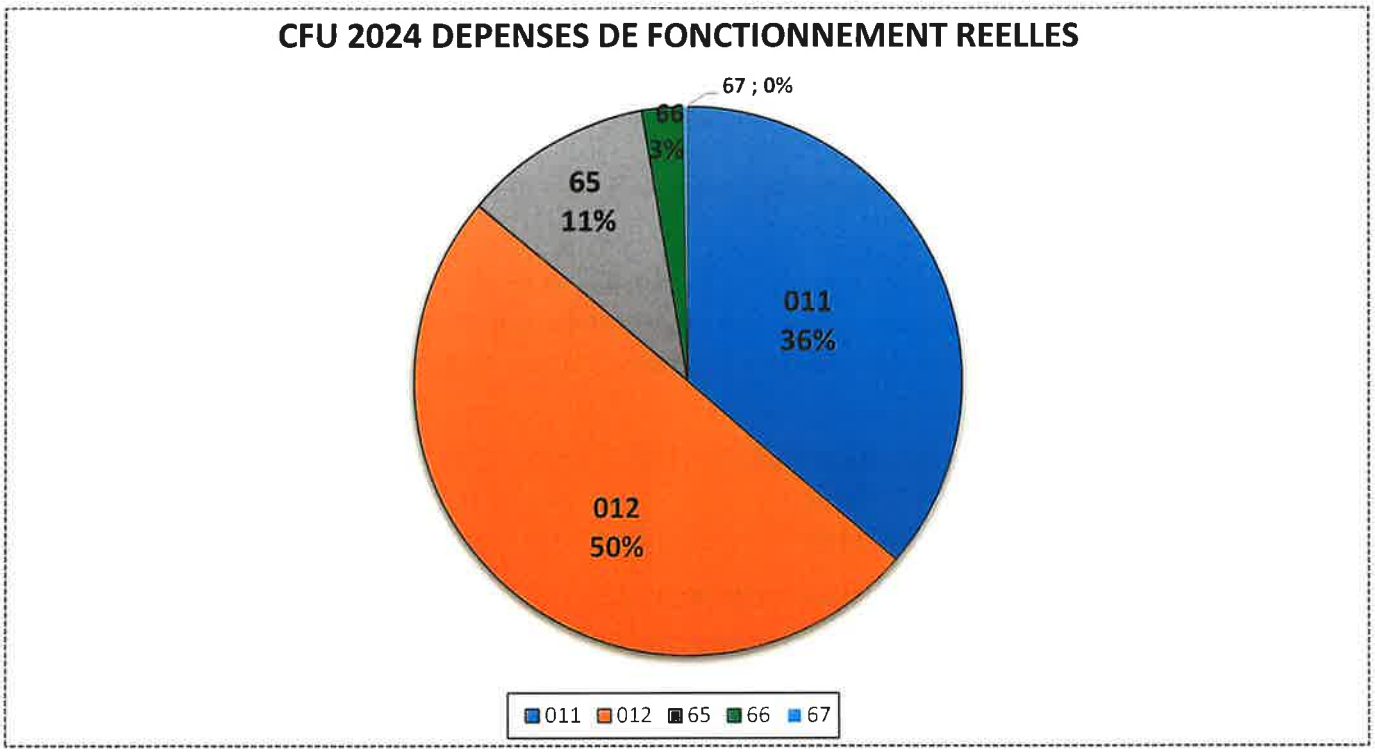

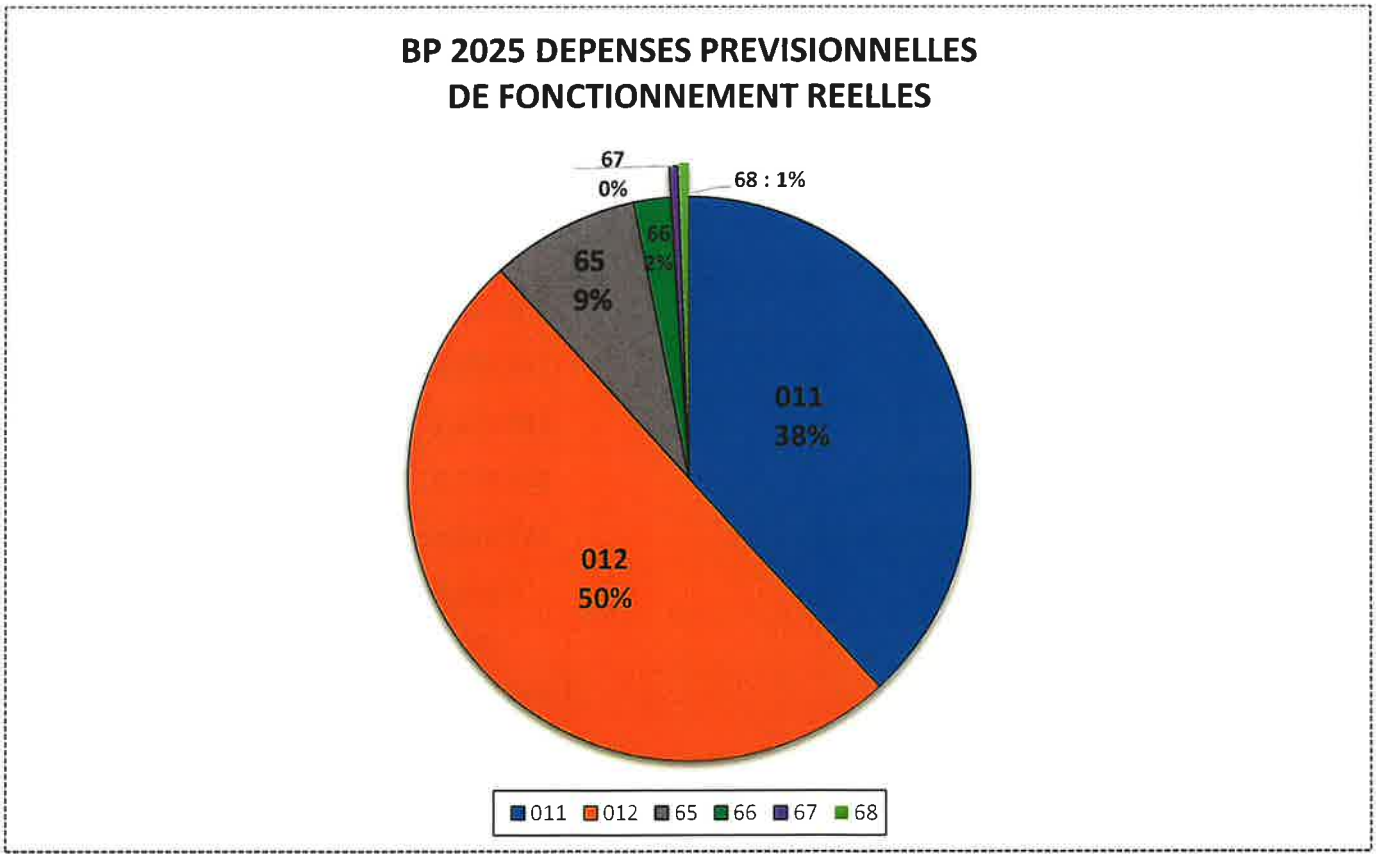

C) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires : cantine, garderie, activités périscolaires), aux dotations, aux locations, aux impôts locaux ...).

Les impôts et taxes

Depuis l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties du département (10.62 %) est transféré aux communes soit :

- 22.61 % pour la taxe foncière bâti (taux inchangé depuis 2020) : (taux communal = 11.99 % + le taux départemental = 10.62 %).
- 35.73 % pour la taxe foncière non bâti (taux inchangé depuis 2015).

En 2024 vote des taux :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) soit 22.61 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) soit 35.73 %
- le taux de la taxe habitation sur les résidences secondaire (TH) soit 13.82 %

En 2025 vote des taux :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) soit 22.61 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) soit 35.73 %
- le taux de la taxe habitation sur les résidences secondaire (TH) soit 13.82 %

Le produit de la fiscalité locale en 2024 s'élève à 489 474,32 €

Le produit attendu en 2025 est estimé à 466 914,00 €

Les dotations de l'état :

En 2024 : 513 191 € et en 2025 : 494 232 € (soit une baisse de 18 959 €)

Les recettes de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 013 : atténuations de charges	1 202,02 €	6 000,00 €
Chapitre 70 : produits des services	278 639,53 €	255 700,00 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	168 905.68 €	160 241,85 €
Chapitre 731 : Fiscalité locale	489 474,32 €	466 914,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	564 874,07 €	580 402,00 €
Chapitre 75 : Autres produits gestion courante	157 910,41 €	285 000,00 €*
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	5 000,00 €	2 000,00 €
Chapitre 78 : Reprise sur provisions	294,85 €	7 204,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	1 666 300.88 €	1 763 461,85 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 042 et 043	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	1 666 300,88 €	1 763 461,85 €
Résultat reporté	228 877,99 €	328 810,23 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	1 895 178,87 €	2 092 272,08 €

* En 2025 la commune a reçu la somme de 171 250,45 € (jugement chaudière école)

Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 1 895 178,87 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent 2 092 272,08 €

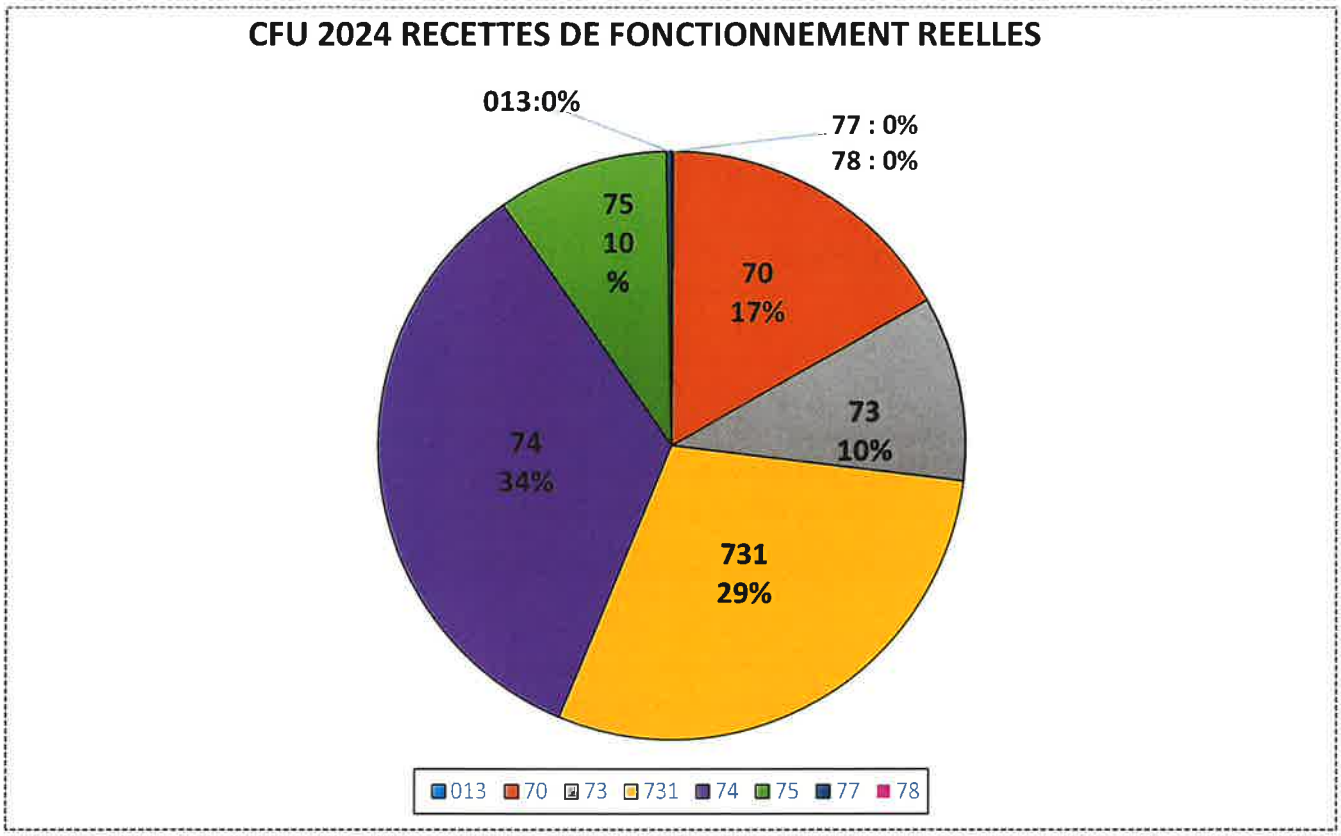

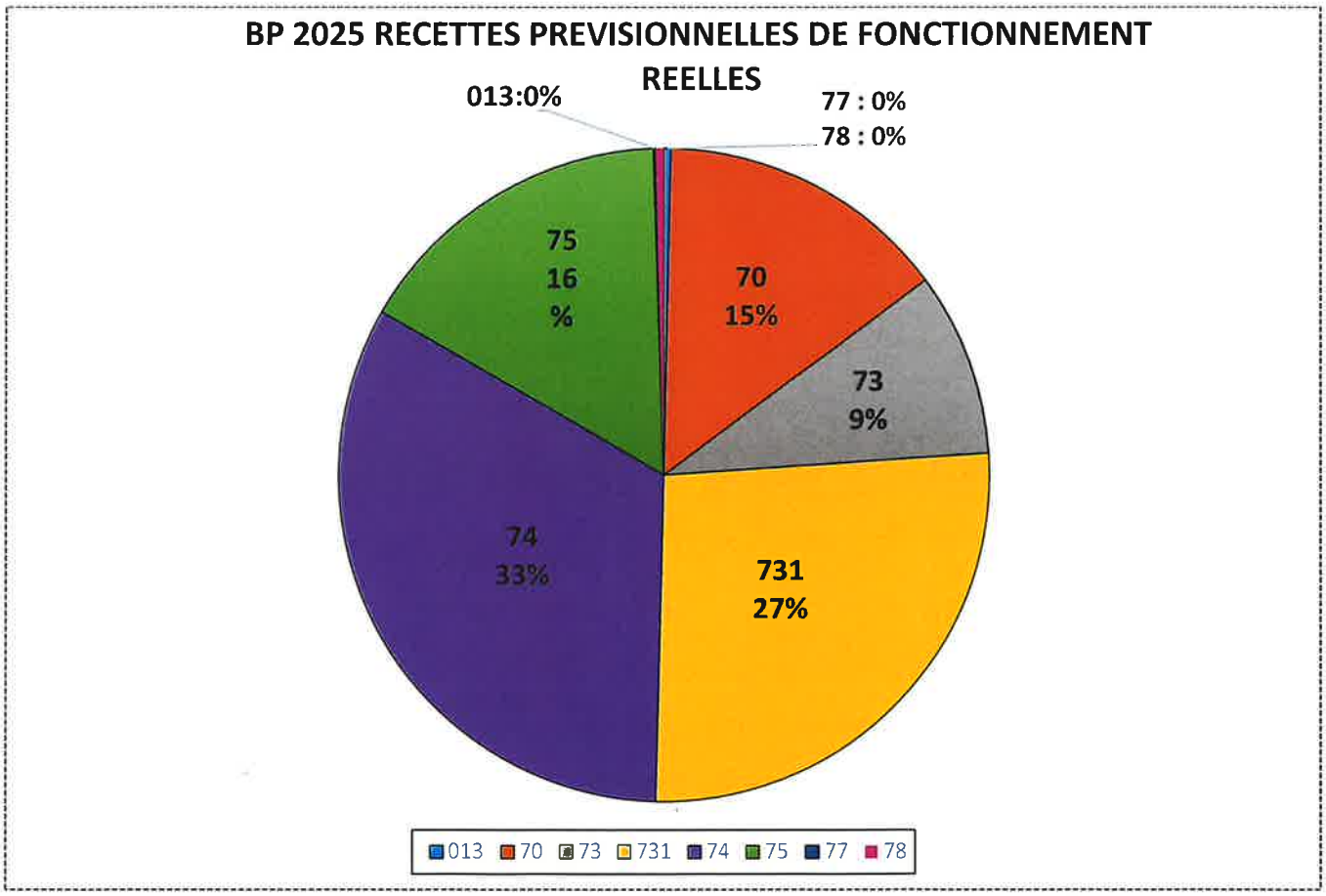

D) L'autofinancement

Au final, l'écart entre le total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement ou l'épargne brute, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'épargne brute atteint 328 810.23 € fin 2024 (soit 99 932.24 € + le résultat reporté de 228 877.99 €) et sera reportée intégralement au BP 2025 en section de fonctionnement.

L'épargne nette, qui correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette (100 331.67 € prévus au BP 2025), s'établit ainsi à 228 478.56 €.

III. La section d'investissement

A) Généralité

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. En dépenses, elle concerne des actions à caractère exceptionnel, qui modifient durablement le patrimoine de la collectivité, en faisant varier sa valeur ou sa consistance :

- travaux dans les bâtiments communaux et sur la voirie, acquisition de mobilier et de matériel, acquisitions foncières

En recettes, deux types de produits coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, ainsi que le Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) perçu en fonction également des investissements réalisés.

B) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Les dépenses de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
Dépenses		
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €
Chapitre 16 : Capital emprunt	97 323,95 €	100 331,67 €
Chapitre 20 : Etudes	151 230,48 €	0,00 €
Chapitre 21 : Achat de matériel	58 343,42 €	80 000,00 €
Chapitre 23 : Travaux d'investissements	670 929,82 €	1 541 795,78 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	977 827,67 €	1 722 127,45 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 040 et 041	243 875,50 €	656 272,54 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	243 875,50 €	656 272,54 €
TOTAL DES DEPENSES	1 221 703.17 €	2 378 399.99 €
RESTES A REALISER A REPORTER	184 309,98 €	184 309.98 €
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		2 562 709,97 €

Les Dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 1 221 703,17 €

Les Dépenses prévisionnelles d'investissement 2025 s'élèvent à 2 562 709,97 €

Les recettes de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
Recettes		
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 10 (1068) : Excédents de fonctionnement reporté	300 000,00 €	0 €
(10222) : FCTVA	77 178,33 €	70 000,00 €
(10226) : Taxe d'aménagement	1 837,10 €	2 000,00 €
Chapitre 13 : Subventions	397 936,88 €	385 697,79 €
Chapitre 024 : Produits des cessions	0 €	1 000 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	776 952,31 €	458 697,79 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 040 et 041	248 995,50 €	1 102 185,62 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	248 895,50 €	1 102 185,62 €
TOTAL DES RECETTES	1 025 947,81 €	1 560 883,41 €
Résultat reporté	828 083,95 €	632 328,59 €
TOTAL GENERAL	1 854 031,76 €	2 193 212,00 €
RESTES A REALISER A REPORTER	369 497,97 €	369 497,97 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		2 562 709.97 €

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 1 854 031,76 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement 2025 s'élèvent à 2 562 709.97 €

Les principales réalisations de 2024

(LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **Vidéo surveillance (opération 318) :**
  Dépenses réalisées : 6 697,32 €
  Subventions reçues : 2 527 €

- **Equipement 3 en 1 (opération 326) :**
  Dépenses réalisées : 0 €
  Subventions reçues (solde) : 18 993 €

- **Diagnostic patrimoine (opération 327) :**
  Dépenses réalisées : 57 313,68 €
  Subventions reçues : 41 417,60 €

- **Réfection toiture école (opération 328) :**
  Dépenses réalisées : 0 €
  Subventions reçues (solde) : 25 458,96 €

- **Travaux maison du Baous – création de deux gites (opération 335) :**
  Dépenses réalisées : 130 702,89 €
  Subventions reçues : 11 787,43 €

- **Chaufferie école et 3 en 1 (opération 337) :**
  Dépenses réalisées : 30 057,60 €
  Subventions reçues : 13 666 €

- **Réhabilitation de l'immeuble les « Capucines » - création de 3 appartements locatifs et locaux professionnels (opération 338 travaux délégués au SILCEN) :**
  Dépenses réalisées : 276 802,21 €
  Subventions reçues : 126 802.21 €

- **Travaux de voirie (opérations 330-339-345 et 73) :**
  Dépenses réalisées : 169 400,10 €
  Subventions reçues : 22 600.97 €

- **Sécurisation route des Mounts (opération 340) :**
  Dépenses réalisées : 15 814,82 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Matériel et équipement sécurité (opération 342) :**
  Dépenses réalisées : 1 944,16 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Travaux sur les bâtiments communaux (opération 72)**
  Dépenses réalisées : 54 611,42 €
  Subventions reçues : 12 110 €

- **Achat de matériel (opération 81) :**
  Dépenses réalisées : 42 078,72 €
  Subventions reçues : 703 €

- **Acquisition marmottes et travaux (opération 332) :**
  Dépenses réalisées : 864 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Etudes caserne (opération 344) :**
  Dépenses réalisées : 93 916,80 €
  Subventions reçues : 54 901,60 €

TOTAL DES PRINCIPALES REALISATIONS DE 2024 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :
DEPENSES REALISEES : 880 203,72 €
SUBVENTIONS RECUES : 330 967.77 €

Les principaux projets de l'année 2025

(LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **Diagnostic patrimoine (opération 327) :**
  Dépenses budgétisées : 0 €
  Subventions budgétisées : 13 564,40 €

- **Travaux patrimoine (opération 347) :**
  Dépenses budgétisées : 100 000 €
  Subventions budgétisées : 58 000 €

- **Travaux maison du Baous – création de deux gites (opération 335) :**
  Dépenses budgétisées : 0 €
  Subventions budgétisées : 82 006,57 €

- **Chaufferie école et 3 en 1 (opération 337) :**
  Dépenses budgétisées : 6 868,20 €
  Subventions budgétisées : 12 308 €

- **Réhabilitation de l'immeuble les « Capucines » - création de 3 appartements locatifs et locaux professionnels (opération 338 travaux délégués au SILCEN) :**
  Dépenses budgétisées : 363 197,79 €
  Subventions budgétisées : 73 197,79 €

- **Travaux de voirie (opérations 339-345 et 73) :**
  Dépenses budgétisées : 243 372,08 €
  Subventions budgétisées : 261 619 €

- **Sécurisation école (opération 346) :**
  Dépenses budgétisées : 50 000 €
  Subventions budgétisées : 40 000 €

- **Busage callanque (opération 350) :**
  Dépenses budgétisées : 20 000 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Travaux sur les bâtiments communaux (opération 72)**
  Dépenses budgétisées : 48 566,58 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Achat de matériel (opération 81) :**
  Dépenses budgétisées : 88 583,92 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Acquisition marmottes (opération 332) :**
  Dépenses budgétisées : 0 €
  Subventions budgétisées : 27 000 €

- **Etudes caserne (opération 344) :**
  Dépenses budgétisées : 6 919,20 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Sécurisation caserne (opération 348) :**
  Dépenses budgétisées : 150 000 €
  Subventions budgétisées : 100 000 €

- **Travaux pavillon A (opération 349) :**
  Dépenses budgétisées : 150 000 €
  Subventions budgétisées : 87 500 €

TOTAL DES PRINCIPAUX PROJETS DE 2025 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :
DEPENSES BUDGETISEES : 1 227 507,77 €
SUBVENTIONS BUDGETISEES : 755 195,76 €

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LUCERAM/PEIRA-CAVA

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

ET BUDGET PRIMITIF 2025

A) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
OPERATIONS REELLES		
- Chapitre 011 : les charges à caractère général (électricité, achat d'eau, analyses des réseaux, intervention-entretien et maintenance des réseaux, sous-traitance des réseaux)	201 390,60 €	164 009,92 €
- Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	486,59 €	2 000,00 €
- Chapitre 66 : les charges financières (intérêts des emprunts)	9 073,57 €	8 600,00 €
- Chapitre 67 : les charges exceptionnelles	669,38 €	3 000,00 €
- Chapitre 68 : Dotations aux provisions	0,00 €	1 563,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	211 620,14 €	179 172,92 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 042 (amortissements)	130 333,94 €	141 120,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	130 333,94 €	141 120,00 €
TOTAL GENERAL	341 954,08 €	320 292,92 €
Résultat reporté (déficit)	43 698,39 €	0
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	385 652,47 €	320 292,92 €

Les Dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 385 652,47 €

Les Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 320 292,92 €

Les problèmes d'eau en 2023 liés à la sécheresse et aux pluies abondantes ont entrainé une eau impropre à la consommation sur la Commune de LUCERAM/PEIRA-CAVA ainsi qu'une pénurie d'eau sur le hameau de PEIRA-CAVA.

En 2024 la somme de 67 896 € a été payée pour le transport d'eau et la mise à disposition d'une cuve sur PEIRA-CAVA.

les provisions sont obligatoires en vertu de l'article L2321-2 du CGCT :

- lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public

CFU 2024 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES

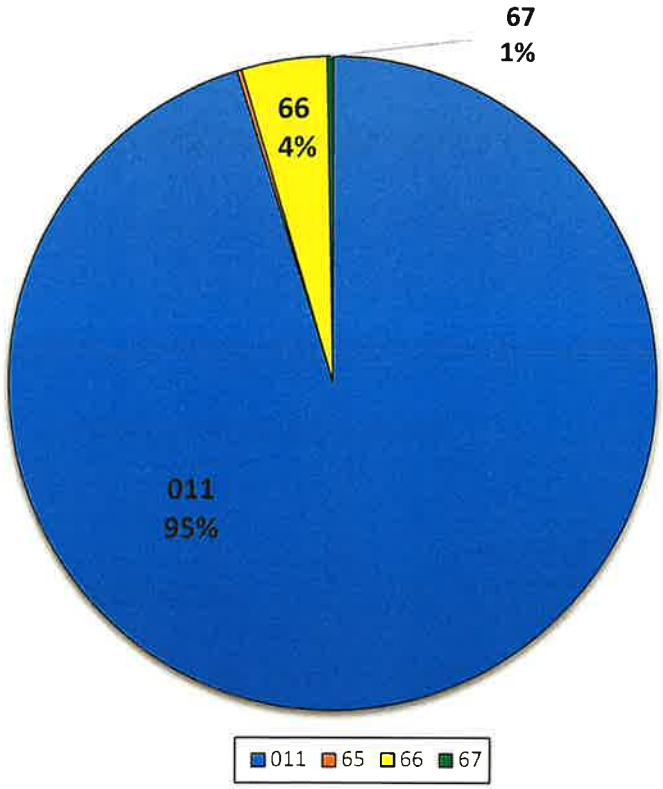

BP 2025 DEPENSES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT REELLES

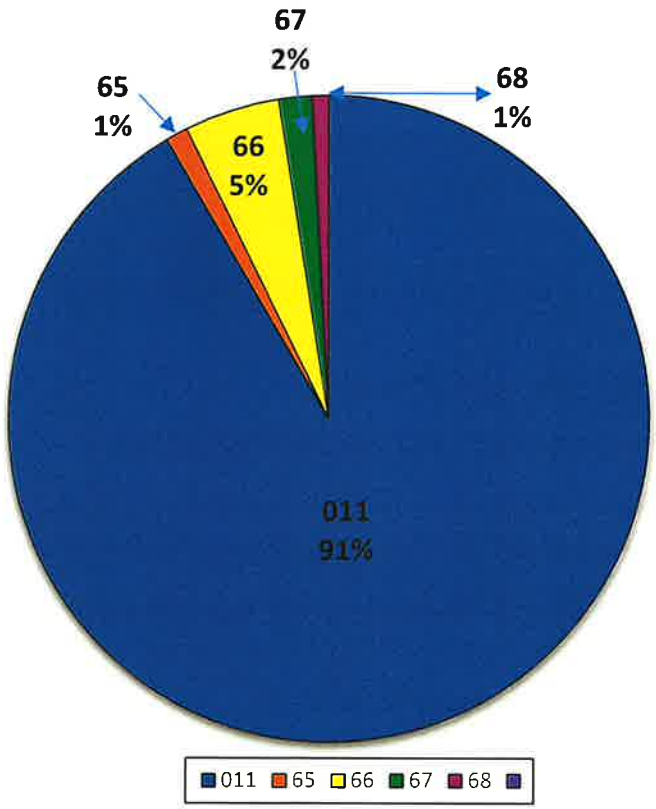

B) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 70 : produits des services (factures d'eau)	277 545.20 €*	218 360,00 €*
Chapitre 74 : subvention d'exploitation	51 744 €*	0,00 €
Chapitre 75 (FCTVA) : Autres produits gestion courante	14 223,11 €	2 000,00 €
Chapitre 77 : produits exceptionnels	1,72 €	0 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	343 514,03 €	220 360,00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 042 (amortissements)	71 031,36 €	71 040.00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	71 031,36 €	71 040,00 €
TOTAL GENERAL	414 545,39 €	291 400,00 €
Résultat reporté	0 €	28 892,92 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	414 545,39 €	320 292,92 €

Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 414 545,39 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2024 s'élèvent 320 292,92 €

*facturation de l'eau :

*En 2024 : (3 périodes facturées soit l'année 2023 et la 1ère période 2024).

*En 2025 : prévisions pour 2 périodes facturées (soit la 2ème période 2024 et la 1ère période 2025).

* subvention du budget communal pour un montant de 51 744 €.

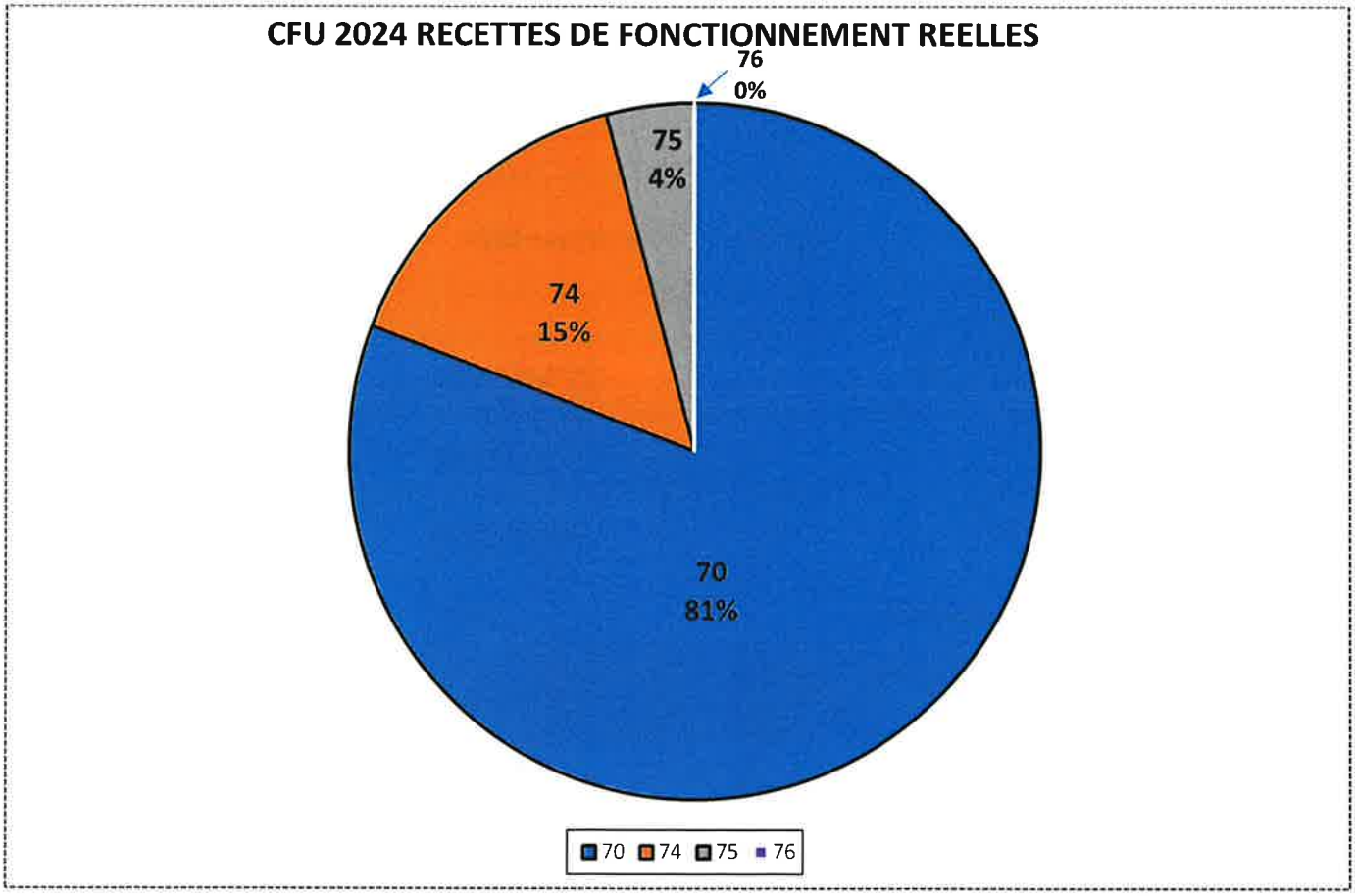
CFU 2024 RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES
76
0%
75
4%
74
15%
70
81%
70 74 75 76

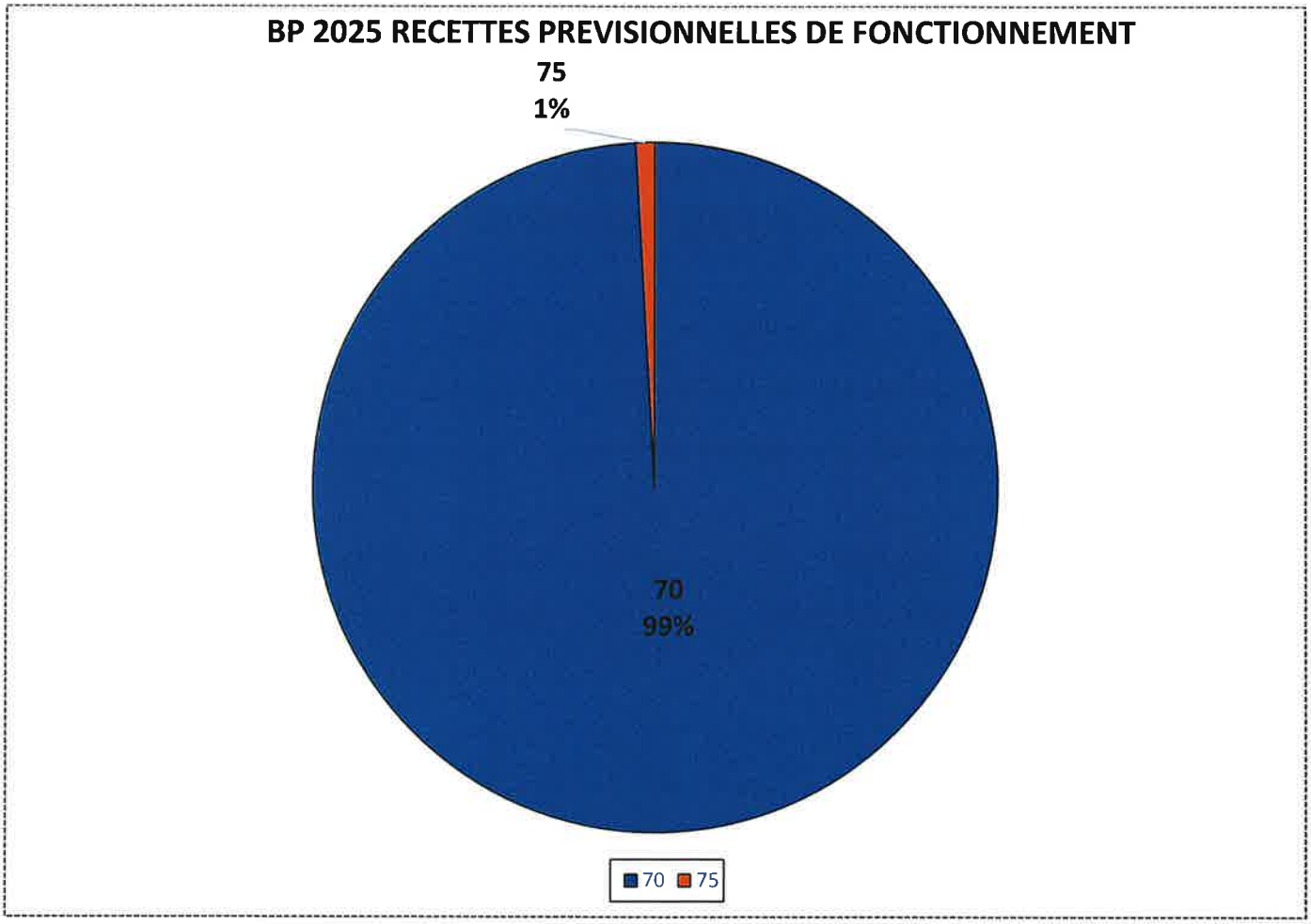
BP 2025 RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT
75
1%
70
99%
70 75

C) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Les dépenses de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
Dépenses		
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 16 : Capital emprunt	38 580,09 €	39 178,00 €
Chapitre 23 : Travaux d'investissements	68 797,88 €	339 480,53 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	107 377,97 €	378 658,53 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 040	71 031,36 €	304 605,16 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	71 031,36 €	304 605,16 €
TOTAL DES DEPENSES	178 409,33 €	683 263,69 €
RESTES A REALISER A REPORTER	30 235,78 €	30 235,78 €
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		713 499,47 €

Les Dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 178 409,33 €

Les Dépenses prévisionnelles d'investissement 2024 s'élèvent à 713 499,47 €

Les recettes de la section réalisées en 2024 et projetées en 2025

	Compte Financier Unique 2024	Budget Prévisionnel 2025
Recettes		
OPERATIONS REELLES		
Chapitre 10 (10222) : FCTVA	13 375,61 €	11 000,00 €
Chapitre 131 : Subventions	7 250,00 €	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunt	0,00 €	150 000,00 €*
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	20 625,61 €	161 000,00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
Chapitre 040-041	130 333,94 €	374 685,16 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	130 333,94 €	374 685,16 €
RESTES A REALISER A REPORTER	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	150 959,55 €	535 685,16 €
Résultat reporté	205 264,09 €	177 814,31 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	356 223,64 €	713 499,47 €

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 356 223,64 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement 2025 s'élèvent à 713 499,47 €

*EMPRUNT DE 150 000 €

Les principales réalisations de 2024

(Sur LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **AEP LUCERAM (opération 204) :**
  Dépenses réalisées : 21 790,64 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Pose compteurs branchements (opération 217) :**
  Dépenses réalisées : 9 646.37 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Assainissement (opération 260) :**
  Dépenses réalisées : 6 839,42 €
  Subventions reçues : 0 €

- **Protection des sources (opération 272) :**
  Dépenses réalisées : 26 148,00 €
  Subventions reçues : 7 250 €

- **Captage source des vernes PEIRA-CAVA (opération 296) :**
  Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer que la part communale restante
  Dépenses réalisées : 798.65 € (hors travaux silcen)
  Subventions reçues : 0 €

TOTAL DES PRINCIPALES REALISATIONS DE 2024 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :
DEPENSES REALISEES : 65 223,08 €
SUBVENTIONS RECUES : 7 250 €

Les principaux projets de l'année 2025

(Sur LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **AEP LUCERAM (opération 204) :**
  Dépenses budgétisées : 62 299,77 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Pose compteurs branchements (opération 217) :**
  Dépenses budgétisées : 58 091,20 €
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Assainissement (opération 260) :**
  Dépenses budgétisées : 12 709,26 €
  Subventions budgétisées : 0 €

Protection des sources (opération 272) :
Dépenses budgétisées : 15 000,00 €
Subventions budgétisées : 0 €

- **Captage source des vernes PEIRA-CAVA (opération 296) :**
  Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante
  Dépenses budgétisées : 17 536,08 € (hors travaux silcen) et 54 480 € (part communale restante)
  = 72 016,80 €
  Emprunt budgétisé : 50 000 €

- **Schéma directeur eau (opération 297) :**
  Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante
  Dépenses budgétisées : 19 200 € (part communale restante)
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Schéma directeur assainissement (opération 298) :**
  Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante
  Dépenses budgétisées : 28 600 € (part communale restante)
  Subventions budgétisées : 0 €

- **Sécurisation desserte en eau (opération 299) :**
  Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante
  Dépenses budgétisées : 101 800 € (part communale restante)
  Emprunt budgétisé : 100 000 €

TOTAL DES PRINCIPAUX PROJETS DE 2025 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :
DEPENSES BUDGETISEES : 369 716,31 €
SUBVENTIONS BUDGETISEES : 0 €
EMPRUNT BUDGETISE : 150 000 €